

elles. C'est ainsi qu'on élève et qu'on entretient les races arriérées.

"Disons que la pauvreté habituelle du régime, en égard au moins aux exigences des éducations pressées, fait ces races rustiques, tandis que les habitudes d'une vie abondante et large rendent la constitution très impressionnable et créent des besoins impérieux que ne connaissent point les autres.

"En raison du mode de nourriture qui les pousse hâtivement, quelquefois aussi prématurément, vers le terme qu'elles doivent atteindre dans le laps de temps le plus court, les races alimentaires n'acquiescent pas un haut degré de précocité sans changer de stature. Chez elles, le volume et le poids des os s'atténuent assez rapidement d'une façon très notable. Cette réduction de squelette se fait d'abord au profit des masses charnues et tout ensemble de l'accumulation de la graisse; mais si l'on va trop loin dans cette direction, la viande, à son tour, est atteinte au profit exclusif de la formation de la graisse. Ceci est un excès, un excès condamnable. Plus de graisse que de chair, voilà le lot des races adipeuses qui ne fournissent plus à l'alimentation publique qu'un aliment moins substantiel, moins alibile et moins profitable. Les races anglaises les plus perfectionnées sont parvenues à cette exagération qui répugne au consommateur français. Nos éleveurs doivent s'en préserver comme d'un écueil qui ne se pardonne pas. Les races adipeuses cessent d'être des races alimentaires dans la bonne acception du mot. Repoussées bientôt par le consommateur, elles subiront les effets d'une dépréciation considérable et méritée. C'est à l'élevage, averti, à se tenir en garde et à ne pas commettre la faute de conduire par une pente rapide les bonnes races charnues jusqu'à la condition de races adipeuses.

"En raison des privations qu'on leur impose, les animaux de race tardive s'acheminent trop lentement vers le terme de la maturité. Ils font beaucoup d'os, trop d'os, c'est leur exagération à eux. Cet excès nuit proportionnellement à la fabrication de la chair et plus encore à la formation de la graisse. De là vient que les races les plus osseuses se montrent les plus réfractaires à l'engraissement, et que cet état de préparation nécessite, chez les animaux ainsi constitués, des avances considérables et un temps infini pour n'aboutir qu'à un résultat incomplet ou l'absence de bénéfice.

"La perfection est entre ces deux extrêmes: ni races osseuses, ni races adipeuses, mais des animaux en qui domine le plus l'élément charnu. Ceci revient à dire: ni races trop précoces, ni races trop tardives, mais des animaux à la croissance rapide et à la maturité avancée sur les plus lents à se développer et à se parachever.

"Question de nourriture que tout cela bien plus que de race, et c'est là ce qu'il faut dire sous toutes les formes et dans toutes les formules aux praticiens. La précocité n'est le propre d'aucune race en particulier. Comme le soleil, qui luit pour tout le monde, elle est à quiconque en voudra.

"Mariez ensemble les plus jeunes et les plus gras d'un élevage donné; engraissez les petits à partir du jour même de leur naissance; continuez de la sorte pendant deux, ou trois, ou quatre générations; et les plus tardifs seront devenus précoces.

"Et pour ne pas tomber dans l'exagération du système, pour maintenir les animaux dans la condition charnue, qui, seule est la perfection des races alimentaires, procédez autrement: 1o. N'employez à la reproduction que des animaux adultes; 2o. n'élevez pas leurs produits comme des bêtes à l'engrais, mais nourrissez-les seulement. S'il s'agit d'en faire des reproducteurs comme des animaux en élevage, d'après un mode honorable et soigneux."

La Revue agricole

La *Revue agricole* dans son numéro de décembre nous emprunte une correspondance sur "les concours de fermes les mieux tenues." A cela il n'y aurait rien à dire si la chose était faite selon les règles ordinaires admises entre les propriétaires de journaux qui ne manquent jamais d'indiquer la source de leurs extraits.

M. Perrault se croit, apparemment, dispensé de ces règles. Non-seulement il ne dit pas où il a pris cette correspondance,

en supprimant ces mots: *Sic, Anne, 4 novembre, 1908*, mais il supprime deux paragraphes entiers dans le préambule où il est dit, un mot à l'adresse de la *Revue*. Au moyen de cette petite manœuvre, M. Perrault laisse croire à ses lecteurs que la correspondance a été écrite pour sa *Revue*. C'est un péché contre le 7^{me} commandement avec circonstances aggravantes.

Autre grief: La *Revue agricole* paraît tenir à ne pas échanger. Son rédacteur trouve cependant le moyen de lire nos articles gratuits. Si ces délits, étaient prévus par le Code, nous traduirions de suite M. Perrault en police correctionnelle devant la Cour de Recorder à Québec.

M. Thomas Valiquet, apiculteur

Nous apprenons avec plaisir, par l'*Apiculteur* de Paris, numéro de décembre, que notre célèbre rapiculateur canadien, M. Thomas Valiquet, de St. Hilaire, a été nommé secrétaire-correspondant de la *Société centrale d'apiculture à Paris*.

Trèfle alsique

Un correspondant du *Canada Farmer* prétend que le trèfle alsique est préférable dans les bas-fonds où les plantes sont couvertes d'eau pendant l'hiver et au printemps. C'est un avantage marqué sur le trèfle rouge.

Les bureaux de poste

Le *Moniteur Acadien* se plaint, dans son numéro du 11 courant, de la mauvaise administration de certains bureaux de poste: Un bon nombre de ses abonnés ne reçoivent son journal que très-irrégulièrement. Pour nous, nous connaissons un de ces abonnés, haut placé, qui a formulé la même plainte devant nous, plus d'une fois.

Il dit de plus: "Depuis quelques semaines nous recevons la *Gazette des Campagnes* le plus irrégulièrement possible. Pour en donner une idée, nous dirons seulement que nous avons reçu le numéro du 12 novembre de cette excellente publication huit jours avant celui du 5 novembre, quatre jours avant celui du 19 qui ne nous est parvenu que samedi dernier."

Nous l'avouons avec le *Moniteur*: que cet état de choses est tout-à-fait désagréable et nuisible aux intérêts du public. Mais si l'on veut qu'il y ait amendement, il faut songer à signaler sans pitié les coupables. Ceux qui leur ont confié cet emploi ne sauraient s'y opposer. Bien souvent aussi nos abonnés se plaignent à nous de ne pas recevoir la *Gazette*; quoique nous l'expédions très-régulièrement et parfaitement adressée. Pour n'en citer que deux exemples: un de nos abonnés de l'Ange-Gardien se plaignait il y a environ un mois et demi de ne plus recevoir notre *Gazette* depuis plusieurs semaines; un autre, des Escoumains, nous écrivait à la date du 16 novembre que tel et tel numéro ne lui étaient pas parvenus. Comme nous sommes certain de notre ponctualité dans l'envoi de notre feuille, s'il n'y a pas amélioration d'ici à quelque temps, nous ferons connaître ces négligences au public à mesure qu'on voudra bien nous les signaler. Ce sera un important service rendu aux éditeurs de journaux et aux abonnés.

Petite chronique agricole

Le ciel est fréquemment couvert de nuages. Dans la journée de dimanche, et de lundi, il est tombée une assez bonne quantité de neige.